

## Frênaie des talus *Aceri-Fraxinetum*

550

### Identification de l'association

Ce groupement occupe les talus, généralement en bas de pente, dont le sol est peu mouillé en surface, mais durablement détrempé à faible profondeur, dans la zone d'enracinement des ligneux (fig.550.1).

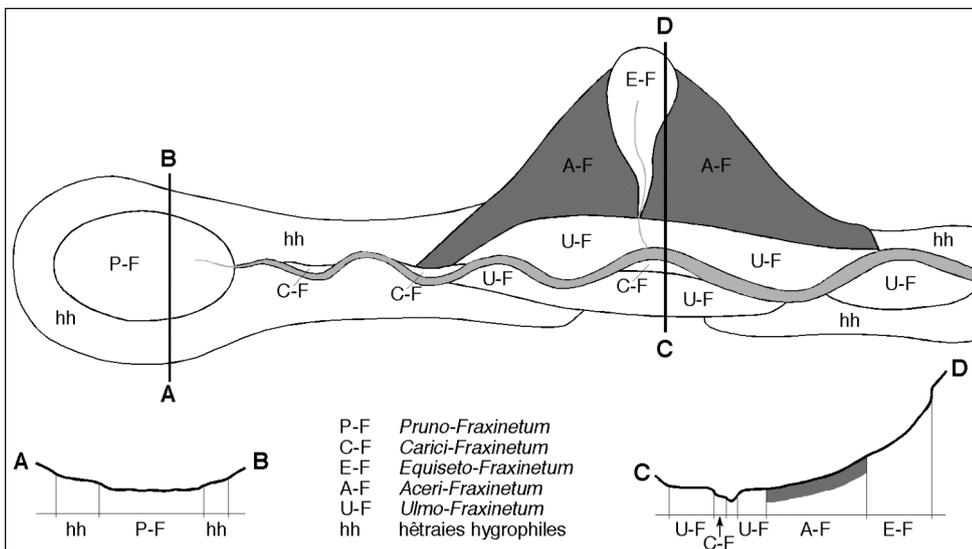


Figure 550.1 Situation de la frênaie des talus (surfaces foncées et partie foncée du profil CD) par rapport aux autres frênaies.

C'est une forêt productive, dont la strate arborescente est surtout constituée d'un mélange de grands frênes (*Fraxinus excelsior*) et érables sycomores (*Acer pseudoplatanus*). La végétation de sous-bois est riche en espèces, principalement mésophiles et méso-hygrophiles.

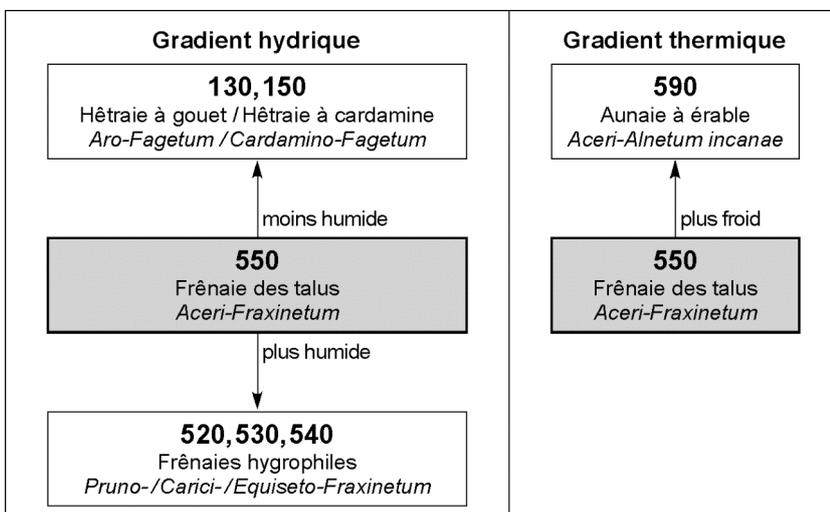


Figure 550.2 Position de la frênaie des talus par rapport aux associations les plus proches sur les gradients hydrique et thermique.

La frênaie des talus est un groupement des étages submontagnard et montagnard inférieur, intermédiaire entre les autres frênaies et les hêtraies hygrophiles (fig.550.2). Elle est fréquente

aussi bien sur le Plateau, que sur les contreforts du Jura et des Alpes (carte C5.5). L'histoire de cette association et sa répartition dans les territoires voisins du canton de Vaud figurent dans la revue bibliographique (B5.5).

### Critères d'identification par rapport aux associations ressemblantes<sup>1</sup>

Par rapport à la frênaie marécageuse **520** (*Pruno-Fraxinetum*), plus hygrophile:

- f1 Absence ou rareté des hygrophiles nettes (groupe H1), avec un recouvrement cumulé  $\leq 5\%$ .
- s1 Talus en pente marquée ( $>5^\circ$ ).

Par rapport à la frênaie des ruisseaux **530** (*Carici remotae-Fraxinetum*), plus hygrophile:

- f1 Absence ou rareté des hygrophiles nettes (groupe H1), avec un recouvrement cumulé  $\leq 5\%$ .
- s1 Absence de ruisseau.

Par rapport à la frênaie des sources **540** (*Equiseto telmateiae-Fraxinetum*), plus hygrophile:

- f1 Absence ou rareté des hygrophiles nettes (groupe H1), avec un recouvrement cumulé  $\leq 5\%$ .
- s1 Absence d'une source s'écoulant, au moins temporairement, à la surface du sol.

Par rapport à la frênaie alluviale **560** (*Ulmo-Fraxinetum*, sous-associations 562 et 563), d'hygrophilie comparable:

- s1 Talus en pente marquée ( $>5^\circ$ ).
- s2 Sol généralement non alluvial (sauf talus riverains escarpés des rivières endiguées).

Par rapport à la hêtraie à gouet **130** (*Aro-Fagetum*), et éventuellement d'autres hêtraies, toutes moins hygrophiles:

- f1 Hêtre (*Fagus sylvatica*) absent de la strate arborescente principale, tout au plus présent en sous-strate. Aucun autre critère floristique ou stationnel n'est utilisable: la distinction entre une station de frênaie des talus et une station de hêtraie hygrophile à un stade pionnier ou modifiée par la sylviculture (p.ex. une plantation d'érables) ne peut donc se faire que par une observation attentive du peuplement et des futaies naturelles située dans le voisinage immédiat.

Par rapport à l'aunaie à érable **590** (*Aceri-Alnetum*, sous-association 592), moins thermophile:

- f2 Frêne (*Fraxinus excelsior*) abondant et vigoureux, généralement dominant dans la strate arborescente.
- s2 Altitude inférieure à 1200 m.

### Identification des sous-associations<sup>1</sup>

La frênaie des talus se subdivise en deux sous-associations, un peu selon l'humidité du sol (fig.540.3), mais aussi selon l'origine du substrat, la sous-association 552 ayant été choisie pour désigner les forêts ayant colonisé récemment des remblais. Les raisons de ce choix sont que la transformation de ces forêts pionnières en hêtraies climatiques prendra probablement beaucoup de temps et que, pour le moment, c'est à la frênaie des talus qu'elles ressemblent le plus, aussi bien floristiquement qu'écologiquement.

Les deux sous-associations sont illustrées dans le tableau de relevés de l'association (tabl.R5.2) et dans celui des syntaxons 500 (tabl.S5.1). La revue bibliographique (B5.5) présente les équivalences entre ces sous-associations et les groupements comparables décrits dans la littérature phyto-écologique régionale.

<sup>1</sup> Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:

f1 critère floristique principal    f2 critère floristique complémentaire  
s1 critère stationnel principal    s2 critère stationnel complémentaire

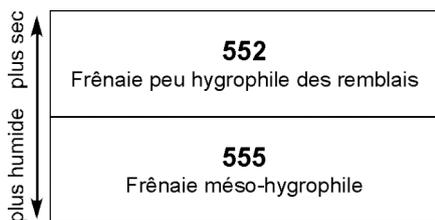


Figure 550.3 Ecogramme des sous-associations de la frênaie des talus.

### Critères de différenciation sur l'axe hydrique de l'écogramme

Sous-association peu hygrophile des remblais **552**:

- s1 Sol de remblai, remanié, généralement argileux et carbonaté jusqu'en surface.
- f2 Recouvrement cumulé des espèces méso-hygrophiles forestières (groupe H3)  $\leq 5\%$ , à condition de ne pas prendre en compte les trois nitrophiles pionnières suivantes: renoncule ficaire (*Ranunculus ficaria*), prêle des champs (*Equisetum arvense*) et ronce bleuâtre (*Rubus caesius*).
- f2 Espèces nitrophiles (M4), de lisières riches (H34) ou de prairies grasses (L1) constamment présentes, avec un recouvrement global  $\geq 25\%$ .

Sous-association méso-hygrophile **555**:

- s1 Sol non perturbé, ou perturbé par des apports superficiels mais non remanié.
- f2 Recouvrement cumulé des espèces méso-hygrophiles forestières (groupe H3)  $> 5\%$ , même sans tenir compte des trois nitrophiles pionnières suivantes: renoncule ficaire (*Ranunculus ficaria*), prêle des champs (*Equisetum arvense*) et ronce bleuâtre (*Rubus caesius*).

### Identification des variantes

La variante suivante, associée à un autre facteur écologique que l'humidité, a été recensée dans le canton pour la frênaie des talus:

- n Variante recensée dans la banque de données: 555n. Cette variante est illustrée par des relevés (tabl.R5.2) et par un syntaxon (tabl.S5.1).  
Sols eutrophisés (remblais, lisières agricoles, décharges sauvages). Recouvrement cumulé des espèces nitrophiles (groupe M4)  $\geq 25\%$ .